30e ANNEE N° 2484 PARAIT LE SAMEDI 6 JUIN 1914

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0 20

Commerciales (la ligne).....0.15

Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LA NOUVELLE CHAMBRE

LA PREMIÈRE SÉANCE

Les bureaux provisoires

Le Président et les Secrétaires d'âge

C'est lundi que la nouvelle Chambre des Députés est entrée en fonctions. Dès le matin, les alentours du Palais. Bourbon avaient pris l'animation des grands jours. Photographes, journalistes et curieux se pressent bien avant midi devant la grille d'entrée. Puis, ce sont les privilégiés, munis de cartes qui arrivent, de bonne heure, eux aussi, pour être sûrs d'être bien placés. A deux heures, les tribunes de spectateurs sont au grand complet.

Un roulement de tambour et le bureau d'âge rentre en séance, escorté d'une double rangée de gardes républicains. C'est d'abord M. de Mackau, le doyen, qui porte allègrement ses 82 ans ; puis les six plus jeunes députés qui vont remplir les fonctions de secrétaires jusqu'à l'élection du bureau définitif, savoir : MM. Pierre-Etienne Flandin, Pierre Forgeot, René Reille-Soult, Georges Chaigne, Georges Le Bail, et notre sympathique député M. Raoul Anglès. Ce sont eux qui auront le succès de la journée. C'est à eux que vont tous les sourires et toutes les sympathies.

Quand M. de Mackau ouvre la séance, l'hémicycle est abondamment garni depuis les bancs de l'extrême gauche jusqu'à ceux de l'extrême droite où siègent d'ailleurs de nombreux membres du parti socialiste et du parti radical que la questure de la Chambre a dû caser de ce coté de l'hémicycle, faute de places à gauche.

C'est à droite que siège le nouveau député socialiste de Digne, M. Jugy, et c'est à droite aussi que siégera M. Raoul Anglès, qui se trouvera ainsi séparé provisoirement du gros des troupes radicales. Pour le moment il est au bureau, où lui et ses jeunes collègues ont fort à faire. M. de Mackau, vient en effet de prononcer le discours d'usage et on vote maintenant pour l'élection d'un président provisoire. C'est un scrutin à la tribune. Les députés se pressent le long des gradins qui mènent au bureau. Ils entrent par la gauche, reçoivent une boule que leur remet M. Pierre-Etienne Flandin, puis, confient leur bulletin de vote à M. Raoul Anglès qui l'introduit dans l'urne, placée sur la tribune. Ils redescendent ensuite par la droite, après avoir remis leur boule à M. Chaigne, placé de l'autre côté du bureau présidentiel.

Et pendant deux heures, les scrutins vont se succéder, d'abord pour le fauteuil de la présidence, puis pour les deux vice-présidences, dont la seconde obligera la Chambre à voter trois fois de suite, la majorité absolue n'ayant pas été obtenue aux deux premiers tours. Voici d'ailleurs les résultats de ces scrutins :

Présidence,

M. Paul Deschanel, 401 suffrages, élu
M. Vaillant ..... 99 suffrages

Vice-Présidences,

M. Clémentel, 288 voix, élu
M. Augagneur, 225 voix
M. Rabier.... 174 voix
M. Messimy.. 163 voix

2me tour de scrutin,

M. Messimy, 213 voix
M. Augagneur, 211 —
M. Rabier . 39 —

3me tour de scrutin,

M. Messimy, 238 voix, élu
M. Augagneur 204 —

Ajoutons que M. Messimy élu vice-président en son absence et à son insu a démissionné aussitôt qu'il eût appris ce qui s'était passé à la Chambre en déclarant qu'il appartenait au groupe radical et qu'il n'entendait pas être élu contre les candidats de son groupe. Le parti républicain tout entier a applaudi à ce beau geste de discipline.

Aussitôt après la fin du scrutin, M. de Mackau, passa la présidence à M. Paul Deschanel, qui clôtura cette première séance par une courte allocution où il remercia ses collègues et où il sut introduire quelques mots aimables pour les jeunes secrétaires qui, "apportent à la Chambre, avec les souffles nouveaux, tant d'espérances".

VALIDATION

de l'élection de M. Raoul Anglès

Nos nombreux amis apprendront avec grand plaisir, mais sans aucun étonnement, que la Chambre, dès sa seconde séance, a validé à l'unanimité, l'élection de M. R. Anglès.

M. Joly s'était en effet offert le dernier ridicule de contester l'éclatant succès remporté par son concurrent. Il appuyait cette protestation sur des allégations mensongères et calomnieuses dont, bien entendu, il oubliait complètement de faire la preuve.

Le 1er bureau de la Chambre a cru devoir passer outre à ces fantaisies et proposer la validation immédiate de M Anglès qui a été prononcée en séance publique, à l'unanimité.

N'insistons pas.....

L'École du Plan de Vaumeilh

M. Raoul Anglès, député, vient de recevoir la lettre suivante :

MINISTERE de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

DIRECTION de l'Enseignement primaire

3e BUREAU B.-Alpes - Vaumeilh

Paris, le 28 mai 1914.

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de construction d'une école mixte au Plan de Vaumeilh, commune de Vaumeilh, en me demandant de revenir sur la décision qui a refusé à ce projet le concours de l'Etat, pour la raison que l'école en question ne réunissait pas le minimum d'élèves exigé par la loi.

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de ce projet *vient d'être révisé* et qu'il m'a paru possible de réserver à la commune la subvention sollicitée.

Je suis heureux de seconder ainsi, en cette circonstance, le bienveillant intérêt que vous portez à la Municipalité de Vaumeilh.

Agréez, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts,
Le Directeur de l'Enseignement Primaire : LAPIE

On sait que la commune de Vaumeilh demandait depuis longtemps la reconstruction, au lieu dit *Les Passerons* de l'école du Plan, dont le local actuel est exigu et malsain et dont la situation n'est pas suffisamment centrale.

Des plans et des devis avaient été établis et le projet après avoir été soumis au Conseil départemental, avait été adressé à M. le Ministre de l'Instruction Publique accompagné d'une demande de subvention. Mais une décision ministérielle du debut de l'année 1914 avait repoussé cette demande, sous prétexte que l'effectif scolaire prévu était insuffisant.

Le projet de reconstruction aurait dû donc être abandonné si un examen plus attentif du dossier et les explications complémentaires fournies par M. R. Anglès n'avaient permis à M. le Ministre de l'Instruction Publique de revenir à une conception plus juste et de prendre une décision dont se réjouira à coup sûr toute la laborieuse population du territoire de Vaumeilh.

UNE LETTRE

Dans notre dernier numéro, nous avons longuement parlé de M. Mac-Adaras, à l'occasion de sa démission de conseiller général du canton de Volonne.

Aujourd'hui nous publions sa lettre ; elle contient de nombreux projets de réformes, sûrement ceux qui la liront et qui ne connaissent pas l'auteur doivent se dire que M Mac-Adaras fût certainement un grand réformateur. Il n'en est rien, il n'a rien réformé du tout, n'a rien inventé et n'a rien fait de sensationnel.

Nous livrons à la méditation des lecteurs les excellentes idées de M. Mac-Adaras.

Paris, le 23 mai 1914.

Monsieur le Président et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de conseiller général du canton de Volonne. Je vous prie de vouloir bien annoncer ma démission, à l'ouverture de la session et être mon interprète auprès de mes collègues pour leur exprimer mes regrets de ne pouvoir plus continuer à faire partie de l'assemblée départementale. Déjà, l'année dernière, mon état de santé ne m'avait pas permis de me rendre à Digne, pour les sessions du conseil ; j'espérais pouvoir faire le voyage cette fois-ci, mais les souffrances occasionnées par ma blessure m'obligent à y renoncer.

D'ailleurs je me permets d'ajouter que la raison de santé n'a pas seule contribué à me faire prendre cette détermination. J'avais prévenu mes électeurs, et, s'ils avaient voulu exiger de moi la promesse ferme d'assister régulièrement aux séances, j'aurais refusé sans hésiter le mandat qui m'était offert. Je l'ai accepté parce que j'espérais que nous finirions par obtenir une réforme dans le sens des libertés départementales et communales. J'ai déjà eu l'occasion de dire souvent combien je trouvais humiliant le rôle assigné au conseil général, qui semble destiné simplement à conclure sans discuter,.....

M. Honnorat André. Je proteste avec énergie.

M. le Président :

.....à approuver et à adopter des projets dont il n'a pas eu l'initiative et à l'élaboration desquels il n'a pas contribué. J'ai renoncé à suivre les séances, en voyant qu'on se refusait à nous accorder l'indépendance que possèdent les conseils dans les autres pays, même monarchiques.

Les républicains, sous l'empire, réclamaient, et avec quelle force ! une réforme profonde dans l'administration du département et de la commune, de façon à dégager ses organismes de la tutelle où le maintenait le pouvoir central, pour leur donner enfin une véritable autonomie, leur permettre de gérer eux-mêmes leurs finances et d'assurer, sous leur propre contrôle et avec des agents choisis par eux, la gestion de leurs différents services. L'Empire a disparu ; nous avons la République, et je ne vois pas que, depuis 40 ans, on ait tenté le moindre effort pour essayer de réaliser ces réformes si ardemment désirées autrefois.

Et pourtant si nous regardons un peu au delà de nos frontières, nous voyons d'autres pays jouir à ce point de vue, et même sous un régime monarchique, de libertés que nous en sommes réduits à leur envier. En Belgique, le président du conseil provincial a seul la présidence réelle de l'assemblée ; il n'est pas assisté du gouverneur, comme notre président du conseil général l'est du Préfet. Les projets présentés n'émanent pas du gouverneur ou de ses fonctionnaires ; ils sont dus à l'initiative seule du conseil, par l'intermédiaire de ses bureaux ou commissions, et le gouverneur, loin d'être un tuteur, n'est en définitive, que l'agent exécutif du conseil, et son rôle se borne presque à contresigner les décisions prises par ce dernier.

Même organisation à peu de choses près, dans le conseil des comtés, en Angleterre ; même indépendance des conseils élus aux

© VILLE DE SISTERON

Etats-Unis, au Brésil, etc., et il n'est pas jusqu'à l'autocratique Russie qui ne nous donne des leçons à cet égard ; la moindre commune y dispose librement de la gestion de ses finances et s'administre elle-même, sans aucune ingérence du pouvoir central, jouissant de libertés inconnues dans notre régime, qui se dit démocratique.

J'ai longtemps espéré qu'il viendrait à la Chambre quelque député pour reprendre le projet de réforme locale que j'avais déposé en 1890 et dont voici les grandes lignes : Nomination du maire et du président du conseil général directement par le suffrage universel ; la commune et le département rendus maîtres (pour les affaires purement locales) de leur administration, de leurs services et surtout de leurs finances, en y comprenant même la faculté d'emprunter. Mon espoir a été déçu ; personne n'a fait revivre ce projet, ni tenté d'en poursuivre la réalisation. Je ne m'en étonne qu'à demi. Cette situation est due à ce que le plus grand nombre de candidats à la gestion des affaires publiques, que ce soit à la Chambre ou ailleurs, n'ont aucune idée de ce qui se passe en dehors de notre pays ; ils ne parlent d'autre langue que leur langue maternelle ; ils n'ont pas voyagé et n'ont pu, par conséquent, étudier le fonctionnement des diverses constitutions des autres nations, pour saisir les avantages et les défauts de chacune et s'en inspirer pour apporter à la nôtre les réformes nécessaires.

La Chambre n'a pas fait un pas en avant dans cette voie ; les conseils généraux et les communes sont plus que jamais sous la tutelle de l'administration. C'est pourquoi je me décide à me retirer, trop heureux si ces quelques considérations pouvaient donner à réfléchir à quelques uns de mes anciens collègues et les inciter à se faire les zélés propagateurs de ces idées de réformes vraiment démocratiques et trop longtemps retardées.

Veuillez agréer, etc.

Signé : MAC-ADARAS.
Ancien général de brigade
Ancien député

Courrier de la Mode

Non — « Maman d'Hélène » — les enfants né portent pas le deuil en noir avant la première communion, autrement dit avant 11 ou 12 ans suivant leur grandeur. Jusque-là les fillettes portent le deuil en blanc avec ceinture, bas, bottines et gants noirs, chapeaux noir et blanc, feutre blanc ou paille de même nuance selon la saison, garnis de noir ; quelques mamans préfèrent le chapeau noir garni de blanc, mais, en général, ceci n'est joli et seyant que pour les fillettes très blondes et très blanches. Les autres prennent vite sous le noir un teint bis peu en rapport avec leur jeunesse radieuse.

Les garçonnets, comme leurs papas, portent le brassard et le crêpe au chapeau.

Pour l'été qui vient, le mélange du voile de laine et du crêpe fera des robes de deuil légères, faciles à porter et pourtant très austères — il va sans dire que ces toilettes restent toujours strictement fermées au bas, sans aucune fente excentrique et que les encolures dégagées s'ornent d'une légère guimpe noire ou blanche qui en atténue le prolongement. Les manches sont longues de préférence ou raccourcies *au dessous* du coude et rejointes par le gant long et souple qu'elles doivent recouvrir strictement.

N'oubliez jamais surtout que la *simplicité*, qui est toujours jolie, s'impose à tous les costumes de deuil, puisque ceux-ci sont, *mondainement parlant*, l'emblème de la douleur, de la tristesse et du recueillement.

Ceci dit, bien entendu, pour les deuils de convenances, car les deuils réels, sincères et profonds, n'ont aucun souci de ces manifestations de toilettes et ne s'y soumettent que par habitude — parce que c'est l'usage de notre pays — de même qu'en Chine les affligés revêtent un costume rouge.

Une grande *nouveauté* (qui a eu bien peu d'années pour se faire oublier), c'est le retour de la mante ou de la cape qui est si seyante et si enveloppante. D'abord apparue en drap léger, elle se montre maintenant en tulle, en satin, en taffetas ; toute en forme et très ample, elle se porte à moitié corps ou absolument longue mais toujours étoffée.

Les robes de tulle noir sont légion comme toilette de réception ou du soir. Le tulle de couleur se porte aussi beaucoup et donne de très heureuses combinaisons comme voilages. Il fait toujours plus jeune que le noir, lequel a plutôt tendance à vieillir la jeunesse et est au contraire le plus habillé pour les femmes d'âge moyen — ou plutôt d'un certain âge — dont l'allure plus imposante et les traits plus fatigués s'allieraient moins aux nuances tendres ou vives dont le monde nous revêt abondamment depuis quelques mois, principalement. Les jupes plissées semblent reprendre une nouvelle vogue pour les costumes tailleurs et c'est justice, car elles laissent à la silhouette son élégance sobre et menue, tout en donnant à la marche l'évasement élégant et avantageux que nous avait retiré l'entrave ou l'étroitesse exagérée de nos jupes. La passementerie mate ou perlée est toujours la plus aimée pour les costumes simples.

J. ERARD.

Pour tous renseignements sur tous sujets, mode, littérature, art, commerce, finance, soins de ménage et de beauté, s'adresser à Mme Jeanne Erard, directrice des *Conseils d'une Parisienne*, 10, rue Dombasle, Montreuil-sous Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

Future étoile — Digne.

1° « Le Nouvelliste des concerts » et « Piano-Revue » 136, Rue Amelot, Paris, sont absolument les deux publications que vous désirez.

2° Je ne connais pas cette nouvelle publication, je vais m'en informer.

3° « La Mode » 61, rue Lafayette, Paris.

4° Vous aurez tous les détails que vous me demandez et plus encore, pour votre tournée en Bretagne, en vous adressant directement à la Cie des chemins de fer de l'Etat, gare St-Lazare, Paris.

J. ERARD

Chronique Locale

SISTERON

La Fête patronale. — Depuis quelques années nons n'avions pas eu un temps aussi beau que celui qui a présidé aux fêtes de la Pentecôte et qui a permis à de nombreux étrangers de venir y prendre part.

La retraite aux flambeaux éxécutée par les « Touristes des Alpes » était comme un avant-propos aux réjouissances que comportait le programme.

Sur le cours, des barraques et attractions diverses offraient aux spectateurs leurs étalages bien garnis et leurs amusements : aéroplanes, carrousels, tirs, cycles, etc., faisaient un bruit assourdissant de musique, de cris, d'appels et de détonations.

Les concerts faits par la musique sur la place de la Mairie et au cours St-Jaume ont été exécutés magistralement et applaudis par la foule d'amateurs qui les écoutaient.

Les bals, comme toujours, ont eût leurs succès habituels puisqu'ils se sont terminés très tard dans la nuit.

En somme bonne fête pour les forains, bonne fête pour tout le monde grâce au temps splendide que nous avions ces jours-là et qui continue depuis.

Le Concours de tir au fusil Lebel organisé à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, par la " Société de tir et préparation militaire " *Sisteron-Vélo*, a obtenu un succès considérable.

Placée sous le patronnage de la municipalité, ce concours a été suivi avec intérêt par les nombreux amateurs de tir que possède notre ville, ainsi que bon nombre d'étrangers venus pour y prendre part.

De nombreux vétérans y participèrent également et certain d'entre eux, purent obtenir un classement fort honorable. Ceci donnera une indication aux organisateurs qui, au prochain concours, réserveront à leur intention, une catégorie spéciale qui très certainement, sera chaudement disputée.

Dans le prix de la Ville de Sisteron, la première place est revenue à notre ami M. Collombon, l'actif secrétaire du *Sisteron-Vélo*, avec 28 points sur 30 maximum, suivi de près par MM. Bec, 26 ; A. Chaix, 25 ; P. Buès, G. Buès et Sivan de Digne 25.

Ces quatre derniers tireurs se trouvant à égalité de points durent exécuter une nouvelle série qui opéra la sélection ci-dessus.

Le military fut également très disputé et revint à MM Devaux, 26 points et Lefèvre 25, sergents à la section spéciale de notre ville. Gasquet Edmond, soldat au 55e d'infanterie, 23 ; Ricard, maréchal des logis au 16e escadron du train, au Maroc, 23 ; Astier, sergent aux tirailleurs algériens, 22 points.

Disons enfin que 225 séries ont été tirées pendant la durée du concours ; L'organisation en tous points parfaite a donné entière satisfaction et le buffet, tenu par M. Bremond, a été fort apprécié. Tous nos compliments aux heureux lauréats et nos félicitations aux dévoués dirigeants du *Sisteron-Vélo*.

Le concours juniors donnera lieu à de nouvelles épreuves avant l'attribution définitive des prix.

Courses de Bicyclettes — *Régionale* : 1° prix, Druz, de Gap ; 2° prix, Lemoniez, de Gap ; 3° prix, Gallibert.

Locale : 1° Jourdan ; 2° Féraud.

Course à pied : Collomb Emile, Lieutier Gustave.

Nos compatriotes — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Paul Bourgeon, sergent-major au 120e d'infanterie à Sternay (Meuse), vient d'être promu au grade d'adjudant au même corps. Nos félicitations à notre compatriote.

Réunion Mutualiste. — On nous prie d'annoncer qu'une réunion mutualiste organisée par les fondatrices de *L'Union Mutuelle des femmes de Sisteron* aura lieu demain dimanche 7 juin à 2 h 1/2 de l'après-midi dans une des salles de la mairie.

Madame H. Massot-Devèze, présidente de l'Union Mutuelle, exposera le but de la nouvelle société. Elle en fera connaître les statuts et donnera des explications détaillées sur son organisation et son fonctionnement.

Toutes les Sisteronnaises sont invitées à assister à cette réunion qui sera exclusivement féminine.

Conseil de Révision. — Les opérations du conseil de revision ont eu lieu, dans notre ville, mercredi dernier, à 10 h. du matin, sous la présidence de M. Fontanès, préfet des Basses-Alpes : 43 hommes de la classe 1914 et les ajournés des classes 1912 et 1913 ont été visités ; 36 ont été reconnus bons pour le service, 4 ont été ajournés et 3 réformés. Comme de coutume, les conscrits ont parcouru les rues de la ville tambour en tête pendant toute la journée sans troubler l'ordre public.

A nos lecteurs. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la maison

CONCHY ET JUSTET

Avenue de la Gare et Rue Droite

— SISTERON —

bien connue dans la région pour sa compétence mécanique vient d'organiser la location d'automobiles comme complément à son industrie.

En outre des voitures confortables à 4 et 6 places, la maison **Conchy et Justet** met en location des voitures pour le transport économique, d'un seul voyageur au prix de **0.25 c. le kilomètre.**

On peut dore et déjà s'adresser soit Avenue de la Gare, soit rue Droite.

ETAT-CIVIL

(du 30 mai au 5 juin)

NAISSANCES

Latil Simone-Léontine-Marie, à la Fabrique.

MARIAGE

Néant

DÉCÈS

Estellon Rose-Alphonsine, épouse Rayon, 64 ans, Place de la Mairie.

Gonnet Flavie, épouse Amat, 60 ans, au Gâ-de-Voulet.

Blanc Marie-Thérèse, 50 ans, la Coste.

Avon Marguerite-Mélanie, veuve Achard, 86 ans, rue Droite.

ON DEMANDE

Un apprenti chez M. Revest, ferblantier à Sisteron.

ON DEMANDE

un apprenti typographe à l'Imprimerie du Journal.

MESDAMES Si vous avez des IRRÉGULARITÉS qui vous INQUIÉTENT
Ecr. en confiance à G. LACROIX, 0. ✠, Phien-Spécialte, Lille (Nord).

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

Etude de Me Pierre BOREL

LICENCIÉ EN DROIT, NOTAIRE
à **Sisteron** (B-A)

PREMIER AVIS

Par acte reçu par le notaire soussigné le 29 Mai 1914, enregistré, M. Célestin **Vollaire**, libraire à Sisteron a vendu à M. Pascal **Lieutier**, imprimeur à Sisteron, le fonds de commerce de **Librairie-Papeterie**, qu'il exploitait à Sisteron, rue Droite.

Faire opposition dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion du présent, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

P. BOREL.

Aux changements de saisons, pour vous bien porter, faites une cure **dépurative** avec les pilules Suisses.

L'Asthme d'Été. - Ses causes

(Suite)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie : 1° l'hérédité ; 2° l'action des pollens, des poussières et les microbes cantonnés dans les fosses nasales ; 3° l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le Narizol Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la poudre Louis Legras, ce merveilleux médicamment qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. —

Narizol Berthiot 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qui l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. Vincent 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis, franco et par courrier et enverra les indications demandées

© VILLE DE SISTERON

Bulletin Financier

Le marché reste lourd.

Le 3 0|0 français est toutefois bien tenu à 85.72.

Les fonds d'Etats étrangers sont faibles et peu traités : Turc 82 05 ; Consolidé russe 88.15.

Les Etablissements de crédit sont pour la plupart en réaction : Banque de Paris 1505 ; Union parisienne 827 : Crédit Lyonnais 1593.

Il est émis une tranche de 70 millions de l'emprunt marocain ; les obligations 4 0|0 de 500 francs sont offertes à 495 fr. L'emprunt ayant la garantie du gouvernement français et ses coupons étant exempts de tous impôts présents et futurs, le succès de l'émission ne saurait faire doute Les obligations sont d'ailleurs traitées avec prime sur le marché en banque.

Valeurs industrielles russes toujours lourdes et offertes : Briansk 366 ; Hartmann 449.

Le compartiment crupifère est mal disposé. Le Rio est agité entre 1715 et 1725.

Les valeurs pétrolifères sont discutées : Naphte 431 ; Lianosoff 440.

NOVEL,

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Exposition Internationale urbaine à LYON

A l'occasion de l'Exposition internationale urbaine de Lyon, la durée de validité des billets d'aller et retour délivrés du 25 avril au 31 octobre 1914 pour Lyon est porté uniformément à 15 jours (dimanches et fêtes compris).

Il est rappelé que des billets d'aller et retour sont émis pour Lyon par toutes les gares des réseaux P-L-M, Est, Orléans et Midi et par un certain nombre de gares des chemins de fer de l'Etat (ancien réseau.)

Les voyageurs en provenance des gares du chemin de fer du Nord, des gares des chemins de fer de l'Etat (nouveau réseau) et de celles des gares des chemins de fer de l'Etat (ancien réseau) qui ne délivrent pas normalement des billets d'aller et retour directs pour Lyon, bénéficient néanmoins du même avantage : le coupon de retour du billet qu'ils ont pris, suivant leur provenance, soit pour Paris, soit pour un point de transit Nord-Est ou P.-O. P.-L. M., est rendu valable 15 jours sur justification qu'ils ont utilisé sur le réseau P.-L.-M. un billet d'aller et retour pour Lyon. Cette justification leur est remise à leur entrée sur le réseau P. L.-M.

Cette durée exceptionnelle de validité de 15 jours peut (sauf celle des billets délivrés par les gares du réseau de l'Est) être prolongée à deux reprises de 8 jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement pour chaque prolongation d'un supplément de 10 0|0 du prix du billet direct ou des billets soudés.

Enfin la faculté d'arrêt de 24 heures accordée aux porteurs de coupons retour de billets délivrés pour un parcours simple de 400 kilomètres, sera portée à 4 fois 24 heures, lorsque, pendant la durée de l'Exposition, les voyageurs porteurs de coupons de retour remplissant la condition de parcours exigée et établis viâ Lyon, voudront user, à Lyon, de cette faculté d'arrêt.

HUILERIE SAVONNERIE

NOTRE DAME DE CADEROT

MARQUE DÉPOSÉE

Importation directe de Cafés

Produits divers

Les meilleures huiles

Les meilleurs savons

Les meilleurs produits

aux meilleurs prix

Maison **Albert AUBERT** à Pélissanne (Bouches du-Rhône)

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Les Publications artistiques P.-L.-M.

La Cie P. L. M. vient de faire paraître le premier numéro d'une revue trimestrielle, intitulée *Le P. L. M. illustré*, éditée d'une façon particulièrement luxueuse, ornée de nombreuses photogravures, dessins à la plume, etc..,

Paraissant en Janvier, Avril, Juillet et Octobre, *Le P.-L.-M. illustré*, contiendra toutes indications propres à renseigner le voyageur.

Le P.-L.-M. illustré est en vente, au prix de 0.30. à la gare de Paris Lyon (bureau de renseignements et bibliothèques) et dans les bureaux succursales et bibliothèques des gares du réseau P.-L.-M.

Abonnements : France 1 fr. 25 par an pour les quatre numéros ; Etranger, 1 fr. 50, ou pour recevoir un numéro à domicile, 0 fr. 40 en timbres postes, pour la France et 0 fr. 45 (mandat poste international) pour l'étranger, adresser les demandes au service central de l'Exploitation P.-L.-M. (Publicité) 20, Boulevard Diderot à Paris.

CABINET DENTAIRE

E. CASAGRANDE

Pour éviter toute confusion possible M CASAGRANDE, dentiste à Sisteron a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il est visible tous les jours à son cabinet, place de l'horloge, No 10, maison Gastinel

Facilité de paiement

CRÉDIT AGRICOLE Huiles d'Olives garanties pures olives Huiles de table extra fruitée, Huiles pour fruiture extra, Huiles douces, Cafés verts et torréfiés. Prix défiant toute concurrence. **Antonin REYNIER**, membre de la commission départementale de l'oléiculture des Basses-Alpes, membre de la Commission des Contrôles pour les primes accordées à la bonne culture de l'olivier, représentant du Comptoir Français du sulfate d'ammoniaque, 51. Grande-Rue ou Rue Droite, Sisteron (près la poste).

Cacao à l'Avoine Bastide

DEJEUNER EXQUIS

Fortifiant *Reconstituant*

Société des "Express" Machines à LAVER le LINGE

RECOMMANDÉ AUX

MENAGES, HOTELS, COIFFEURS,

etc., etc.

J. GIRARD

Directeur-concessionnaire

pour les Basses-Alpe

On demande des représentants pour le Département.

Etude de Me Pierre BOREL

Licencié en Droit, Notaire

à **Sisteron** (Basses-Alpes).

A LOUER

un

jardin avec bâtiment

habitable, sis au quartier du Gand.

S'adresser à Me BOREL, chargé de louer

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

La Librairie-Papeterie Vollaire sera transférée cette semaine dans les locaux de l'imprimerie Pascal Lieutier, 25, rue Droite.

Cycles,

Automotos,

Motos

La grande marque HEROINE du TOUR DE FRANCE 1913 avec PETIT BRETON organise pour 1914 une Course Départementale avec nombreux prix dont deux vélos *Automoto*.

Les bicyclettes *Tour de France*, émail riche violine, filets or, moyeux démontables, sont les plus solides, les plus souples, les plus douces.

Agent général pour les B-A

LOUIS BOURRILLON

mécanicien

Saint-ANDRÉ-les-ALPES

5 types de Motos

TOURISTE - LUXE - SPORT

CONFORT

SOLIDITÉ - ELÉGANCE

Nouveau garage avec atelier et ouvrier spécialiste

DEMANDE DES AGENTS - CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

Epicerie-Droguerie Vve A. TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos

Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles

Légumes secs ; Morue 1er choix

Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde

Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences

Alcool de Menthe ; Liqueurs ; Eau des Carmes

Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

FOURNITURES GÉNÉRALES

pour Maçonnerie et Menuiserie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS DE TOUTES PROVENANCE

ENGRAIS CHIMIQUES

C. CONIS ET BAILLE

Paul CONIS, successeur

— SISTERON (Basses-Alpes)

ROYAL WINDSOR

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux tombent-ils ?

Si oui, employez le ROYAL WINDSOR.

Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exigez sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi gratis du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Veillez sur votre Santé!

Ayez toujours

un Flacon

d'Alcool de Menthe

de

Ricqlès

CONTRE :

Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.

Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Épidémies.*

REFUSER LES IMITATIONS

L'Imprimeur Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, **Cycles,** **Motocyclettes.**

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

QUE DE FORTUNES sont gagnées chaque année par d'humbles ouvriers ou employés possesseurs d'une **OBLIGATION A LOTS**. Chaque jour l'on apprend qu'un tel pauvre hier, a conquis la *RICHESSE*. Les **VALEURS A LOTS** représentent l'épargne la plus attrayante, la mieux garantie du bas de laine Français.

Acheter des Valeurs à lots, c'est faire œuvre de prévoyance et OUVRIR SA PORTE à la FORTUNE.

OBLIGATIONS 3 o/o VILLE DE PARIS 1912

TIRAGE DU 5 JUIN 1914

contre Cinq francs seulement

On reçoit immédiatement le numéro d'une Obligation *VILLE DE PARIS 1912* et l'on participe au prochain tirage avec *droit à la Totalité du lot gagné*, *Les Ville de Paris 1912, participent à* 222 tir. *donnant ensemble les lots ci dessus*

19	Gros Lots de	200.000	francs
92	—	100.000	—
111	—	50.000	—
222	Lots de	10.000	—
1.110	—	1.000	—
12.962	—	500	—

soit **14.246 Lots** pour la somme de **28.226.000 Francs**

12 tirages par an le 5 de chaque mois

SÉCURITÉ ABSOLUE -:- LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES

Le numéro du titre est envoyé par retour du Courrier

Adresser MANDAT de CINQ francs A M. le Directeur de *La Prévoyante* (Service International) 2, Quai des Eaux-Vives Genève (Suisse). Affranchir à 0f, 25

AVIS IMPORTANT — Les Mandats-poste et Bons de poste français sont acceptés.
Toute demande non affranchie sera refusée.

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime

pour

DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES

et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124. Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline	Flocons mousseline d'orge
Flûtes mousseline	Flocons mousseline de lentilles
Biscottes mousseline	Farine mousseline torréfiée
Céréaline au gluten	Farine mousseline de lentilles
Céréaline au Cacao	Farine mousseline de haricots verts
Céréaline à la viande de bœ	Crème mousseline d'avoine
Semoules mousseline de gluten	Crème mousseline d'orge
Semoules mousselines torreflées	Crème mousseline de riz
Flocons mousseline d'avoine	Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix », au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

GARAGE CENTRAL

Ancienne Maison HONNORAT Jeune

Pierre BUES

Successeur

Rue de Provence — SISTERON

Adresse Télégraphique : BUES - AUTOS - SISTERON

TÉLÉPHONE N° 2

LOCATION D'AUTOMOBILES

Prix très Réduits

Voitures pour Malades —o— Essence, Huiles, Graisse

Atelier de Réparations pour Autos & Cycles

Stocks complets de Pneus "CONTINENTAL"
« « « "GOODRICH"

BICYCLETTES - MOTOCYCLETTES - AUTOMOBILES

ACCESSOIRES DIVERS

Pneus et Chambres à Air

"CONTINENTAL" pour Cycles

PRODUITS ALIMENTAIRES

HYGIÉNIQUES ET DE RÉGIME

du Docteur CHARASSE

Pain de gluten solidifié appelé flute — Longuets diététique Charasse
Longuets Charasse pour albuminuriques — Fluettes gluto-kola
Pates spéciales pour potages aux sels des eaux minérales de Vichy
Pates alimentaires gluto-kola, etc,. etc.

Détail DÉPOT RÉGIONAL Gros

Confiserie C. BROUCHON, rue Saunerie, Sisteron

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON